

ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ALLET

Programme vacances fin d'année

du 20 au 24 décembre 2021

6 - 14 ans

Noël en folie

Pôle accueil inscription
Tél. : 04 75 79 45 79

L'accueil des jeunes se fera dans les locaux de
l'Ecole Jacques Reynaud
de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h
fermeture exceptionnelle à 17 h le 24 décembre



BOURG-LES-VALENCE

Lundi > Jeux de connaissance / Jeux collectifs / Arts créatifs

Mardi > Sortie Laser Game + Bowling

Mercredi > Arts créatifs / Sortie cinéma pathé

Jeudi > Jeux collectifs / Spectacle de Magie

vendredi > Sortie patinoire / crêpes Party + Déballage Cadeaux

Prévoir une tenue adaptée aux activités, une deuxième paire de basket pour la pratique de l'activité en intérieur, une bouteille d'eau et un sac à dos.

Pour la sortie patinoire prévoir une deuxième paire de chaussettes, une paire de gants (obligatoire), un bonnet et des vêtements chaud voir de rechange.

Le centre de loisirs **ne fournit pas** les repas mais le goûter oui !

Le repas est fourni par les familles dans un sac isotherme avec pain de glace.

Suivant les aléas les activités peuvent être modifiées et / ou remplacées par une autre activité

Pour les sorties, les enfants âgés de 12 ans et plus devront se munir d'un pass sanitaire.

Inscriptions, tarifs et règlement

Vous ne l'avez encore jamais inscrit à l'accueil de loisirs de l'Allet, pensez à venir ouvrir vos droits (inscription administrative) auprès du pôle accueil inscription (PAI). **Cette inscription préalable est nécessaire pour procéder aux réservations pour ces vacances et les suivantes.**

La réservation sera validée après réception complète des documents et renseignements demandés.

Attention : pour les activités aquatiques, une attestation de « savoir nager » est demandée.

Reservations du 22 novembre au 3 décembre 2021

sur le portail famille sur www.portailfamilleblv.ciril.net ou directement en passant par le site de la ville de Bourg-lès-Valence à la rubrique portail famille.

Pour toute information sur les inscriptions

> concernant les inscriptions, contacter l'accueil du P.A.I au 04 75 79 45 79.

> Sur le contenu pédagogique et les activités : Benjamin MOUTON ou Jérémy GIROUIN au 06 25 39 43 00

Pour bénéficier des aides aux vacances de la CAF, votre enfant doit être présent toute la journée, sans interruption pour le temps de midi. Les séjours doivent être de 3 jours minimum par période de vacances, non nécessairement consécutifs.

QF	Journée (repas fournis par les parents)
Moins de 360	6,50€
360 à 564	7,00€
565 à 715	7,50€
Plus de 715	8,00€

QF	Montant de l'aide journalière
Jusqu'à 359	5,00€
360 à 564	4,40€
565 à 715	3,40€